

LA LECTURE-ÉCRITURE DÈS LE DÉBUT DE LA SCOLARITÉ AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE PRÉCOCE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Ousmane DIALLO

ouzadialo@gmail.com

Université « Cheikh Anta Diop », Dakar (Sénégal)

***Abstract:** The foundations of early French as foreign language (FFL) learning are rooted in the (learning didactics materials) of reading and writing right at the beginning of the schooling process. To learn French, the beginner students must improve their reading and writing skills by involving their cognitive energy in the construction of meaning. For the purpose, an exposure to the writing culture must go along with the acquisition of extended and rich vocabulary.*

Research shows that the mastery of reading and writing helps students avoid hurdles which might be barriers to French learning successfully in the beginning of their schooling process.

***Keywords:** Early French language; learning French as a foreign language; Reading; Writing, Writing culture; Oral vocabulary; Mother tongue.*

Introduction

Depuis quelques années, les résultats de la recherche en didactique tendent à démontrer que la lecture écriture joue un rôle déterminant dans l'apprentissage précoce du français langue étrangère. Les conceptions récentes relatives à l'enseignement apprentissage de la lecture sont très largement influencées par le concept de *la culture de l'écrit* qui permet d'établir un lien étroit entre lire et écrire surtout aux premières années de l'élémentaire. Ainsi, pour éviter des difficultés d'apprentissage à long terme en français langue étrangère, il est important de créer un environnement lettré qui favorise la culture de l'écrit d'une part et de l'autre, développer un *vocabulaire oral* en français riche et étendu pour l'apprenant débutant. Dès lors, les compétences langagières orales déjà construites dans la langue maternelle de l'élève doivent servir d'appui à l'enseignement-apprentissage de l'écrit dans la langue étrangère, le français. Autrement dit, la langue première de l'enfant doit être un tremplin pour l'apprentissage

précoce du français, langue étrangère. Dans ce contexte, les composantes de la lecture qui sont fondamentales dans l'enseignement-apprentissage précoce du français langue étrangère doivent être efficacement enseignées.

Dans le présent article, il s'agit d'apporter un éclairage documenté sur deux des composantes de la lecture-écriture (vocabulaire oral et culture de l'écrit) qui sont le socle pour réussir un enseignement-apprentissage efficace et efficient du français langue étrangère dès le début de la scolarité. Pour mener à bien notre étude, nous allons, d'abord, présenter quelques principes didactiques de la lecture-écriture, ensuite, montrer comment développer le vocabulaire oral français des apprenants débutants pour, enfin, entrer dans la culture de l'écrit.

I. Principes didactiques de la lecture-écriture

L'apprentissage de la lecture-écriture représente une étape cruciale dans l'enseignement-apprentissage précoce du français langue étrangère. Les méthodes modernes ne dissocient plus la lecture de l'écriture et de la langue elle-même. Il importe de souligner que la lecture-écriture est une compétence de base, une activité complexe qui suppose la mise en place de nombreuses stratégies cognitive et métacognitive. En effet, avec la rénovation de l'enseignement du français, il faut communiquer pour apprendre et non apprendre pour communiquer.

L'acquisition d'un vocabulaire toujours plus vaste et varié se fait en même temps que l'apprentissage des lettres et des sons au cours d'activités de lecture-écriture. Il ne s'agit plus surtout d'un enseignement strictement technique de la lecture mais d'une entrée dans la culture de l'écrit qui met en relation l'oral et l'écrit pour faciliter la compréhension et la production. Il s'agit pour l'enseignant(e) de viser deux choses en proposant des activités de lecture-écriture qui permettent de mobiliser l'énergie de l'élève en le mettant en situation, de pratiquer la langue française dès le début de la scolarité d'une part, et, de l'autre, de canaliser l'énergie de l'élève vers des structures familières qui peuvent servir de point de repère lui permettant de s'outiller pour apprendre à partir de ce qu'il connaît déjà. Pour des apprenants, ne parlant, en général, pas le français, un lien est à établir entre l'apprentissage du parler-écouter et celui du lire-écrire. Ce lien est nécessaire dans l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère. L'apprentissage du code écrit (identification de mots par voie directe ou par voie indirecte) et de la construction du sens sont dans l'enseignement de la lecture-écriture deux moments complémentaires. Il faut donc clairement les distinguer et les dérouler avec une égale rigueur.

Dans ce cadre, il est important de retenir que les progrès en lecture interviennent dès que les élèves révèlent des procédures ou un lien entre code et sens ou entre code et écriture est amorcé. Les apprenants débutants sont confrontés à la prépondérance d'une culture orale et à l'insuffisance d'un environnement lettré. Ainsi, des activités tendant à les faire entrer dans la culture de l'écrit doivent être systématiques. Dès sa naissance, l'enfant est plongé dans un environnement où la communication orale occupe une grande place. Il s'approprie de la langue à travers la médiation des adultes et construit son apprentissage en situation spontanée par essais et erreurs.

En principe, à partir du moment où l'enfant est scolarisé, ses connaissances doivent servir d'appui à l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère. D'ailleurs, on considère même aujourd'hui que plus les compétences langagières sont diversifiées et plus les élèves savent jouer avec la langue orale, meilleures seront leurs chances de bien apprendre à lire et à écrire. En d'autres termes, les compétences langagières acquises dans

la langue parlée par l'apprenant débutant du français langue étrangère doivent servir de tremplin à l'apprentissage de la nouvelle langue.

Les élèves comprennent en général un texte lorsque ce qui y est évoqué correspond à leur propre expérience. C'est pourquoi, (Cummins, J, 2001) déclare : « Quand l'école rejette la langue de l'enfant, elle rejette l'enfant, pour justifier l'importance de la langue maternelle dans l'apprentissage et le développement d'une langue étrangère. » Le but ultime de la lecture-écriture, c'est en principe la compréhension orale et écrite et surtout la production à l'oral comme à l'écrit. Lire permet d'apprendre à écrire, écrire permet d'apprendre à lire. C'est un principe de base que l'enseignant (e) doit garder toujours à l'esprit.

Cette complémentarité implique essentiellement l'établissement d'une approche équilibrée des compétences langagières qui s'appuie sur l'apprentissage du parler, écouter, lire et écrire. D'ailleurs, ce principe est bien justifié dans cette remarque de (Giasson, 1995) :

« Une des erreurs des anciens modèles de lecture a été de considérer la lecture et l'écriture comme des sujets séparés et de les enseigner comme s'ils n'avaient aucun lien entre eux. Il serait inconcevable de penser qu'un enfant puisse apprendre à parler sans écouter le langage dans son environnement. C'est pourtant ce qui se fait souvent avec le langage écrit lorsqu'on sépare l'écriture de la lecture. »

En tout état de cause, les recherches sur les pratiques d'enseignement efficaces montrent que ce n'est pas la méthode qui la différencie dans les résultats des élèves. La communauté internationale, dépassant la querelle des méthodes, considère que pour un apprentissage stratégique et efficace de la lecture, il est nécessaire d'associer l'apprentissage de la lecture et celui de l'écriture, de sensibiliser très tôt les élèves à la culture de l'écrit entre autres recommandations.

En somme, aucun de ces principes n'est à négliger dans la réussite de l'enseignement-apprentissage précoce du français langue étrangère par le biais des compétences associées à la lecture-écriture dès le début de la scolarité.

II. Le vocabulaire oral dans l'apprentissage précoce du français langue étrangère

Apprendre une langue étrangère représente un enjeu de taille sur le plan affectif, cognitif et social. L'évolution des connaissances en linguistique et les acquis de la didactique des langues et la psychologie appliquée à l'éducation ont montré le caractère indispensable du vocabulaire oral pour l'apprentissage initial d'une langue quelle qu'elle soit. Les diverses expériences vécues par l'apprenant servent de base pour la construction des connaissances et des habiletés nécessaires au développement de la nouvelle langue à apprendre. Il importe, ainsi, de mettre le vocabulaire oral au cœur des situations d'enseignement et d'apprentissage.

Les recherches sur l'apprentissage de la lecture-écriture au début de la scolarité mettent en évidence une corrélation forte entre la composante vocabulaire, les capacités de déchiffrement et la compréhension orale et écrite. L'apprenant d'une langue étrangère essaie de trouver le sens de ce qu'il entend et de faire des liens avec ce qu'il connaît. Les habiletés réceptives se développent lorsqu'il écoute ce qui se dit autour de lui dans la nouvelle langue. Le rythme de développement peut varier d'un élève à l'autre. Au fil du temps, l'apprenant saisit de plus en plus le sens précis des mots à l'oral. Qu'il les comprenne en totalité ou en partie, il s'engage dans la construction du sens des messages entendus.

Dans ce contexte, le vocabulaire oral est considéré comme un excellent prédicteur de la compréhension dans l'apprentissage précoce d'une langue étrangère. De

surcroît, le modèle classique d'enseignement du français a toujours misé sur l'enrichissement du vocabulaire comme un des domaines incontournables de la maîtrise de la langue. Avant de produire des discours ou des textes, le modèle classique prévoit de commencer par l'appropriation du vocabulaire en même temps que de la grammaire et de l'orthographe. Le vocabulaire oral français est évolutif et assez complexe. Il s'acquiert graduellement, au fil des situations vécues, mais aussi, et surtout, à la suite d'un enseignement explicite et bien planifié. D'autant plus que la majorité du vocabulaire oral est apprise de façon indirecte, que ce soit par le langage oral des parents, des adultes, dans le langage de l'environnement immédiat ou par la lecture. Plus on connaît de mots et plus on lit et comprend, mieux on comprend et plus on acquiert de mots. Il importe, pour soutenir l'élève dans sa réussite, que l'enseignant(e) accorde une place privilégiée au développement du vocabulaire en déterminant les besoins langagiers de ses élèves surtout dans un contexte d'enseignement-apprentissage précoce du français langue étrangère. Le choix des mots varie selon les contextes dans lesquels on les trouve.

Les éléments de la situation de communication tels que le sujet, l'intention de communication et le destinataire, ont une influence sur la sélection des mots. C'est le cas dans l'exemple suivant : *Un apprenant pourrait choisir le mot auto plutôt que le mot voiture* selon le contexte. En français, on classe les mots selon leur contenu sémantique, leur fonction ou leurs caractéristiques. L'enseignant peut inclure des mots de chacune de ces catégories au cours des activités d'enseignements de la lecture-écriture de par la composante vocabulaire. Dans tous les cas, la richesse et la variété du corpus du vocabulaire disponible dans le répertoire cognitif de l'enfant constituent un atout inestimable dans le processus de construction du sens d'un texte.

Au cours de la lecture-écriture, des difficultés de compréhension de mots surviendront inévitablement. Ces difficultés proviennent souvent de la polysémie des mots, de la nature abstraite des termes ou de leur rareté. Goigoux (2000) constate d'ailleurs que « les maîtres considèrent le vocabulaire comme l'une des sources majeures des difficultés des élèves en lecture. » Pour que des apprenants lisent des textes réputés plus difficiles et rencontrent des mots inconnus, la lecture magistrale, à haute voix étayée par des commentaires et des reformulations, demeure un puissant médiateur de la compréhension de mots nouveaux. (Gombert et al, 2000). L'enseignement du vocabulaire oral devrait favoriser la mise en relation entre les formes orales et écrites en compréhension et en production.

Par ailleurs, l'enseignement-apprentissage explicite en vocabulaire a pour but de développer chez l'apprenant l'autonomie dans l'utilisation d'une stratégie efficace en fonction du mot à apprendre. Ainsi, l'enseignant(e) modélisera la stratégie puis guidera l'élève dans l'application de celle-ci et au fur et à mesure que l'apprenant se familiarisera avec elle, l'enseignant(e) retirera graduellement son aide. L'enrichissement du vocabulaire oral est essentiel pour l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère surtout aux premières années de la scolarité. C'est pourquoi des stratégies d'enseignement doivent être indiquées.

Ainsi l'enseignant(e) doit aménager la classe de manière à favoriser l'enrichissement du lexique français en préparant des étiquettes- mots pour indiquer, par exemple, le nom des objets de la classe ou des centres d'apprentissages. Aussi doit-il être capable de sélectionner et d'indiquer un vocabulaire opératoire issu de situations authentiques et significatives pour l'élève en utilisant des mots et des expressions appropriés aux diverses situations quotidiennes. En se servant d'activités linguistiques de jeux de mimes où il faut deviner un mot ou une partie d'un mot, de saynètes créées à partir d'une histoire connue comme stratégie d'enseignement l'enseignant peut présenter de

façon explicite le nouveau vocabulaire en mettant en relation les mots connus et les nouveaux mots dans des contextes familiers à l'élève. Par ailleurs la lecture à haute voix d'une variété de textes en français peut faciliter le sens de certains mots.

Il s'agit dans l'enseignement explicite du vocabulaire oral de : **présenter oralement le mot dans un contexte signifiant**; de l'expliquer; d'analyser en comparant; de relier le mot à un autre mot déjà connu; de dessiner le mot à défaut d'une image; de multiplier les contextes d'explication; de réemployer le mot de façon systématique dans des productions orales; de jouer avec le mot.

Dans l'enseignement précoce du français langue étrangère, les albums offrent des contextes riches pour l'exploration et l'usage de multiples procédés destinés à enrichir le vocabulaire des élèves. Voici quelques suggestions et pistes d'exploitation possibles.

Des albums de lectures tels qu'Abécédaires bilingues amusants de jeunesse ou documentaires peuvent déclencher l'apprentissage précoce du français avec une analyse contrastive entre des langues et faciliter la mémorisation des lettres et des mots grâce aux contextes visuels et syntaxiques. Ces albums peuvent aussi être source de motivation et du développement du plaisir de manipuler les pages (exemples : trouver la réponse à des devinettes, se familiariser avec les tautogrammes). Également l'emploi d'albums permet d'enrichir et de développer le vocabulaire oral en français.

En résumé, l'acquisition d'un vocabulaire oral riche et varié demeure une étape incontournable dans l'enseignement-apprentissage précoce d'une langue étrangère. Il est important de retenir que plus un élève est exposé à la langue orale plus il la comprend et que plus il l'utilise plus il la maîtrise. Ainsi, la maîtrise de la composante vocabulaire oral dans l'enseignement de la lecture-écriture initiale peut être une véritable porte d'entrée dans la culture de l'écrit.

III. La culture de l'écrit au service de l'enseignement-apprentissage précoce du français langue étrangère

Il est aujourd'hui reconnu que la diversité et la richesse d'un environnement lettré expliquent bien de réussites scolaires. La fréquentation de cet environnement lettré favorise la culture de l'écrit qui permet de cerner quel accès les apprenants ont aux objets culturels et aux pratiques culturelles de l'écrit. Ainsi, des activités de lecture-écriture très acculturantes dès le début de la scolarité peuvent contribuer à la performance des élèves dans l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère. Dès lors, il apparaît nécessaire d'accompagner les apprenants débutant dans la conquête de la culture de l'écrit qui englobe : la compréhension des fonctions de l'écrit, la connaissance des supports et des genres textuels, les différences entre l'oral et l'écrit, le sens directionnel de l'écriture.

Dans ce cadre, le concept de culture de l'écrit, selon Roland Goigoux (2003), se définit comme « un travail d'appropriation et de familiarisation avec la culture écrite, ses œuvres, ses codes linguistiques et ses pratiques sociales : il s'agit de faire découvrir aux élèves le pouvoir d'action et de réflexion que confère la maîtrise de la langue écrite. » L'écrit apparaît ainsi comme le vecteur d'une culture, la culture écrite.

Le rôle de l'enseignant(e) est alors de faire passer l'enfant du monde de l'oral au monde de l'écrit, d'une culture orale à une culture écrite. Il s'agit, pour l'apprenant d'accéder au monde de l'écrit. Bernadin (1999) affirme dans ce sens que : « Dès l'école maternelle, la curiosité, l'envie de savoir peut être entretenue et développée grâce à la lecture de livres divers, narratifs et documentaires mais aussi par l'exploration des écrits dans la pluralité de leurs fonctions. » Il est important de répéter le contact des élèves avec

les livres, la fréquentation des bibliothèques, l'attention portée aux supports écrits et à leurs usages dans la société. L'enfant doit comprendre que différents supports véhiculent de l'écrit et transmettent des informations, par exemple les affiches des journaux, les recettes de cuisine, les notices de médicaments etc.

Cette compréhension permet aux enfants de donner du sens aux activités de la lecture-écriture. Lorsqu'un enfant apprend à parler, il perçoit bien à quoi cela peut servir et très vite il ressent le besoin de s'exprimer. Ressentir l'apprentissage comme un besoin donne un sens et apporte une motivation intrinsèque qui soutiendra l'élève tout au long de son apprentissage. Dès lors, les principales fonctions de l'écrit telles que : s'informer, informer, mettre en mémoire des notions à retenir pour agir, consulter divers supports, apprécier des récits, convaincre etc. sont à montrer aux élèves dans des situations de communication réelles ou simulées. Ces fonctions se manifestent à travers des supports, livres, écrans d'ordinateur, panneaux publicitaires, enseignes, journaux, affiches etc.

L'explication du nom du support et de la façon de l'utiliser renforce la prise de conscience de l'élève. Comprendre le fonctionnement de l'écrit facilite l'entrée dans le monde de l'écrit. Les différences entre l'oral et l'écrit sont également à pointer. Il est nécessaire que les élèves comprennent que le vocabulaire oral acquis et tout ce qui se prononce en français peuvent s'écrire et que les lettres de l'alphabet traduisent la langue française. Ils doivent surtout être attentifs au sens directionnel de l'écriture en français qui s'organise de gauche à droite. Dès le début de la scolarité, la mise en contact de l'élève avec toutes sortes d'écrits en français, en particulier la manipulation du livre, la découverte et la lecture d'écriteaux, d'affiches, constituent des pas importants dans une démarche d'appropriation de la culture de l'écrit. Des séances de lecture de contes, de règle de jeux, d'exposés sur les animaux, d'histoires puisées dans le répertoire culturel des élèves et de textes favorisant l'attention des enfants doivent être exploités. Ces activités permettent la découverte des fonctions de l'écrit. Lors des pratiques de classe, il est essentiel de créer la motivation qui amènera l'enfant vers cette culture de l'écrit qui est une étape cruciale dans l'apprentissage précoce du français langue étrangère. L'exemple de la démarche suivante peut être une indication pour des séances de pratiques pédagogiques d'entrer dans la culture de l'écrit :

« Se familiariser avec le monde de l'écrit :

Objectif spécifique : Les élèves devront être capables de distinguer différents supports de l'écrit et leurs fonctions.

Matériel : journal, manuel, affiches, dictionnaire, lettre, carte, horaire, liste d'élèves.

ÉTAPES	ACTIVITÉS DES ACTEURS	
	Activités du maître ou de la maîtresse	Activités des élèves
Préalables	Prépare les supports: divers livres d'histoires et exposant des savoirs sur les animaux, expliquant des jeux, diverses affiches présentées à l'école, des écriteaux utilisés dans les classe ou figurant à l'entrée du village ou de l'école, des listes utilisées en classe, des dictionnaires. Installe les élèves	S'installent suivant les consignes du maître ou de la maîtresse
Présentation du matériel	Présente aux élèves différents supports écrits: journaux, manuels, affiches, dictionnaires, album de jeunesse..	Observent les objets présentes, éventuellement les manipuler nomment les caractéristiques et explicitent la manière de les utiliser
Essai de classification	Demande aux élèves de classer les supports à leur guise Leur demande pourquoi ils ont fait un tel classement (les laisser expliquer dans leur langue première)	Classent les supports suivant leurs propres critères Donnent des explications sur le classement effectué
Classification selon des critères partagés	Fait classer les supports suivant leur taille, la quantité de texte, d'images, la manière de les utiliser ou de les consulter	Classent les supports suivants les critères définis par le maître. Explicitent le classement et où les supports sont vus.
Identification des fonctions	Fait regrouper parmi ces supports ceux qui sont des livres. A quoi ils servent? Ce qu'on peut y trouver. Fait identifier ceux qui ne sont pas des livres. A quoi servent ces supports?	Regroupent ceux qu'ils considèrent comme des livres. Explicitent les critères retenus, évoquent les situations dans lesquelles les supports sont utilisés
Evaluation	Présente des supports un à un et demande leur fonction	Répondent (en langue première) en disant à quoi sert chaque support montré.
	Demande dans quelle situation on utilise chaque support	Donnent la situation dans laquelle chaque support est utilisé

Activités possibles :

- Repérer et nommer différents supports de l'écrit, indiquer où on les voit, pourquoi on les lit ou consulte.
- Classer ces supports suivant un critère défini (taille, lieu, où ils s'observent, fonction).
- Identifier leur usage (À quoi sert ce support ?).

Il est aussi important de s'appuyer sur les représentations des enfants concernant l'écrit, de favoriser l'explication des pratiques familiales dans le domaine de l'écrit, et d'enrichir l'environnement pour que les supports d'écrits soient visibles de façon pertinente. Bref, dans une perspective d'entrées dans la culture de l'écrit, la mise en contact de l'enfant avec toutes les sortes de textes, et avec des livres est fondamentales.

Conclusion

La lecture-écriture peut représenter un puissant atout pédagogique dans l'enseignement-apprentissage précoce du français langue étrangère. Des pratiques pédagogiques innovantes telles que des stratégies d'enseignement du vocabulaire oral et l'acculturation à l'écrit dès le début de la scolarité doivent être mises en œuvre. De ce point de vue, le passage de la communication orale à la communication écrite nous apparaît constituer la voie prometteuse.

Bibliographie :

- BERNADIN, Jacques, (1999), *Comment les enfants entrent dans la culture écrite*, Retz, Paris.
- FIJALKO, Jacques, (1997), « Entrer dans l'écrit: oui, mais par quelle porte ? », en *Pratiques langagières et enseignement du français à l'école*, no.15, pp.113-129.
- FIJALKOW, Eliane, (2003), *L'enseignement de la lecture-écriture au cours préparatoire, entre tradition et innovation*, L'Harmattan, Paris.
- GOIGOUX, Roland, (2004), « Méthodes et pratiques d'enseignement de la lecture », en *Revue des HEP de Suisse Romande et du Tessin* no.1, *L'apprentissage de la lecture*, pp.37-56.
- GOMBERT et al., (2000), *Enseigner la lecture au cycle 2*, Nathan, Paris.
- *** Bureau International de l'Unesco, (2017), *Enseignement et apprentissage de la lecture dans un contexte multilingue. Analyses, Observations et Pistes pour trois pays de l'Afrique Subsaharienne (Burkina Faso, Niger, Sénégal)*.
- *** Ministère de l'éducation du Sénégal, (2016), *Document d'appui pour la didactique de la lecture et de l'écriture du français langue seconde*.